

saint-flovier

Un pôle médical à Saint-Flovier ?

En matière de couverture médicale, il y a longtemps que Saint-Flovier est classé en zone rouge. Le secteur ne dispose que d'un seul praticien à l'activité soutenue et au champ d'intervention étendu. On comprend donc aisément que Francis Baisson, le maire, ait écouté d'une oreille attentive les déclarations de deux jeunes étudiantes en médecine, originaires de Saint-Flovier et de Charnizay et désirant s'installer « au pays » une fois leurs études finies.

On n'en est pas resté au stade des vœux pieux. Les deux jeunes filles sont les premières à avoir bénéficié d'une bourse allouée par le conseil général en « contrepartie » d'une installation en zone rurale. Mais une installation a aussi un coût. La communauté de communes a donc décidé de relayer un projet initié par la commune, en l'occurrence la



Le projet a été présenté au cours d'une réunion de travail en présence de Marisol Touraine.

réalisation d'une maison médicale.

« On en est au stade des études », a expliqué il y a quelques jours Gérard Hénauld, le président de la communauté de communes au cours d'une réunion à laquelle assistait Marisol Touraine, députée de la 3^e circonscription.

L'opération devrait coûter entre 200.000 € et 300.000 € et bénéficier de subventions de la Région, de l'État et peut-être du conseil général. Le local comprendra sans doute deux cabinets médicaux et une salle d'attente commune. Les locataires acquitteront bien évidemment un loyer.

« C'est la première fois en Indre-et-Loire qu'une communauté de communes prend en charge une opération de ce type », indique l'élu.

Dans le même esprit, la commune envisage de réaliser dans un bâtiment qui lui appartient, cinq appartements adaptés aux contraintes des personnes âgées ainsi qu'un local commun susceptible de proposer un accueil de jour à des personnes des environs.

« Le Relais Sépia de Descartes apporterait son soutien technique et logistique. L'expérience prouve que les accueils de jour fonctionnent assez mal dans les structures classiques style hôpitaux (NDLR: le sujet devrait d'ailleurs être abordé le 6 avril au conseil général lors de la présentation du nouveau schéma départemental pour personnes âgées), à Saint-Flovier nous jouerons la carte de la proximité. »

charnizay

L'information est un bien public

Vendredi à Charnizay, quatre journalistes de la presse écrite ont répondu à l'invitation de l'association réfléchi, étudier, proposer (AREP) qui avait choisi pour thème de sa 4^e réunion publique « Y-aura-t-il encore des journaux demain ? ».

Pendant deux heures ont été abordés la crise que traverse la presse quotidienne, la baisse du lectorat qui affecte les ressources publicitaires, les offres massives des nouvelles techniques de communication, le succès grandissant de la presse quotidienne gratuite, la désaffection des jeunes pour la lecture d'un journal et les inquiétudes au sujet de l'indépendance des journalistes.

Pour Frédéric Polet, journaliste au Monde et chargé de cours à l'IUT de Tours, il y a confrontation de génération : «... celle qui reste attachée au papier et les jeunes qui s'en détachent pour aller vers l'écran où l'information est livrée en continu, avec image et son ».

Pour François Simon, ancien chef du service économique du Monde, «... l'écran risque de nous priver d'une vue d'ensemble ».

Michel Embareck, journaliste à la NRCO considère que la presse est « un bien de consommation courante qui est le premier écarté en période de crise ».

La profession de journaliste a également été mise en avant et a suscité quelques échanges avec le public. Les quatre intervenants sont bien d'accord sur l'essentiel «... le devoir du journaliste est de valider et de confirmer l'exactitude de l'information. C'est lui qui apportera une plus value par son analyse ».

Quant à Hélène Laforie qui a été chargée de cours à l'IUT de Tours, elle reste très attachée à «...l'éthique personnel du journalisme, à l'exigence d'une qualité de travail. Pour elle, le journalisme s'apprend aussi dans les rédactions ». A l'issue de cette rencontre, le sujet était loin d'avoir été épuisé !

grand ligeillois

Fêtes et sorties d'avril

L'office de tourisme du Grand-Ligeillois communique les diverses sorties et manifestations que se dérouleront au cours du mois d'avril :

- Mardi 7, Ligueil, Thé dansant.
- Mardi 14, Ligueil, thé dansant.
- Vendredi 17, Ligueil, concours de belote.
- Samedi 18, Ligueil, soirée accordéon et chants. Cussay,

concours de belote. Le Louroux, exposition huiles et sculptures.

- Dimanche 19, Draché, randonnée VTT et pédestre.
- Samedi 25, Cussay, concours de belote.
- Dimanche 26, Ligueil, foire aux vielleries.

Pour tous renseignements complémentaires : office de tourisme, tél. 02.47.92.06.88.

barrou

Au conseil municipal : reconduction des taux

Le conseil municipal s'est réuni le 13 mars et sous la présidence du maire et a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour :

Voyage scolaire

Le conseil alloue au collège Gaston-Deferre les 25 € sollicités pour financer un voyage scolaire en avril prochain en Espagne auquel participera un enfant de Barrou.

Logement

36, Grande-Rue

La mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation est confiée au Pact d'Indre-et-Loire pour un montant de 14.374,89 € HT.

Réseau Grande-Rue

Le conseil décide l'effacement des réseaux pour 111.697,57 € se décomposant comme suit : effacement de réseaux Sieil, 45.211,86 € ; réseaux France Télécom, 41.981,28 € ; éclairage public, 24.504,43 €.

Une subvention va être sollicitée pour les travaux d'éclairage

public, sachant que le Sieil prend à sa charge le complément du coût total de l'effacement du réseau, à savoir 105.494,35 € et que France Télécom ne subventionne aucuns travaux.

Taux d'imposition 2009

Le conseil reconduit les taux votés précédemment, à savoir : taxe d'habitation, 9,18 % ; taxe foncière (bâti), 13,28 % ; taxe foncière (non-bâti), 32,96 %.

La recette attendue s'élève à 110.587 €.

Versement anticipé du FCTVA

Le conseil, considérant que la moyenne des dépenses d'équipement pour les années 2004 à 2007 s'élève à 94.215 € et les projets à réaliser en 2009 (fin des travaux de la station d'épuration, effacement des réseaux, réhabilitation du logement, 36, Grande-Rue...), sollicite le versement anticipé du FCTVA dû au titre de 2008 en 2009.

(A suivre.)

la celle-guenand

Course cycliste ce dimanche 5 avril

Dimanche, grand prix cycliste (100 km) organisé par Sud-Touraine cycliste. Départ à 14 h 30.

Possibilité de s'engager sur place. Renseignements en appelant le 02.47.59.24.50.

bossay-sur-claise

Les printanières bosséennes



Exercice pratique sous la conduite de Laurence.

C'est sur le thème de la greffe et de la taille que l'association Mémoire et Savoir-Faire a organisé sa journée. Le soleil était au rendez-vous et au fil des allées, les visiteurs ont trouvé leur bonheur. Des conseils dispensés par Pierre, le président de l'association, mais aussi par Jérémie ou Laurence pour la taille ou la greffe avec exercices pratiques. Des fleurs ou des paniers d'osier, une fileuse de laine, un fabricant de filets de pêche, des photos de papillons, des vieux outils, des maquettes d'avions, des chapeaux. Et puis, du pain bio, des pommes, du safran, du miel. Un inventaire à la Prévert mais surtout toute une galerie de savoir-faire où régnaient la bonne humeur et la convivialité.

ligueil

> RELIGION. Célébration du pardon, samedi 4 avril de 10 h à 11 h, église de Ligueil. Dimanche 5 avril messe des Rameaux 9 h 45 à Mouzay ; 10 h 30 à Louans ; 11 h 15 à Ligueil.

> FOOTBALL. Dimanche, 15 h Ligueil 1 face à Yzeures-Preuilly-sur-Claise 2.

manthelan

> MARCHE DE PRINTEMPS. Organisée par l'association Familles rurales, samedi 4 et non dimanche 5 comme indiqué par erreur dans notre édition de vendredi. Départ à 16 h 30 de l'Espace des Faluns. Tél. 02.47.92.82.18 ou 06.79.69.77.82.

preuilly

> CONCERT. Samedi 4 avril à 20 h 45 à la salle des fêtes de Preuilly-sur-Claise, concert donné par l'école municipale de musique de Descartes, avec la participation de 50 musiciens sous la direction de Stéphane Rouiller. Entrée gratuite.

Correspondants NR

Canton de Ligueil
- André Laveau, tél. 02.47.59.68.52. laveau.andre@wanadoo.fr
- Chantal Guillaud, tél. 02.47.92.87.69. chantalguillaud@wanadoo.fr

Canton du Grand-Pressigny
- Agnès de Cian, tél. 02.47.91.04.62 ou 06.82.68.86.58. a.decian@neuf.fr

Canton de Preuilly-sur-Claise
- Nicole Tavares, tél. 02.47.94.25.88. n.tavares@orange.fr